Il reste à payer \$12,092.76. Le montant dû à la compagnie, pour les opérations de l'an dernier, est de \$44.462.41. Ce montant n'a pas été payé parce que le crédit était épuisé.

Subséquemment à 1871, une grande partie des comptes de la Compagnie de la Baie d'Hudson était pour des provisions. Tout est réglé stuf les comptes mentionnés. La compagnie réclamait 10 pour cent de commission sur les deniers payés et sur les provisions, mais, ultérieurement, elle a réduit à 5 pour cent su commission sur les provisions fournies. Immédiatement après l'insurrection de 1870, le prix du la dissipate de 18.31, sterling (prix inscrit sur le compte,) à 1 chelin la livre. En conséquence de ces ré luctions, la compagnie demanda au gouvernement de payer le personnel. Cette question n'est pus encore réglée.

Le montant dépensé sur la section Fort-Garry du chemin, est d'environ \$265,584.18.—montant qui comprend tout, les dépenses de Snow et ses partes,—plus, pour les bâtiges, \$9,975.

Question.—Ueci est il en plus des \$2,250 p.r mille?—Le chemin était difficile à construire, il fallait poser des fascines, des traverses et des ponts sur la section est, et cela à grands frais. L'hon. M. McKay, comme contrôleur, resevuit \$5 par jour de la compagnie, et, plus tard, la même somme du gouvernement.

J'ai montré des comptes au mont int de \$1,704 sous le chef, "Chemin du Lac des Bois," acquittés, avec pièces justificatives, par M. McKay, et je crois que M. McKay fournissait

une partie des provisions et achetait l'autre partie d'autres personnes.

Question.—M. McK y avait il droit, comme contrôleur, de fournir des provisions, de

certifier des comptes et d'en recevoir le montant?

Réponse.—Dans des circonstances ordinaires, la chose n'aurait pas été admissible, si l'on avait pu se procurer les provisions ailleurs, mais, après l'insurrection, les provisions étaient excessivement rares et l'on avait même de la peine à se procurer des rations pour les parties de travailleurs. A cette époque, en 1870 et 1871, la compagnie, comme je l'ai déjà dit, avait le contrôle du chemin.

Comme ces comptes étaient reconnus et acceptés par la Compagnie de la Buie d'Hudson, et comme je croy is, dans les circonstances où se trouvait l'établissement de la Rivière-Rouge, que ces comptes étaient faits aux prix courants, je les ai admis. Je veux parler des comptes de M. McKay en 1870-71, se montant à \$1,704.

La lette suivante, datée du 19 novembre 1870, et émmant de la compagnie de la Baie

d'Hudson, sait voir que la compagnie avait le contrôle du chemin.

Doit le Département des Travaux l'ublics du Canada à la Compagnie de la Baie d'Hudson.
Pour p dements à-compte du "Chemin du Luc des Bois," depuis le commencement des travaux, (27 juillet 1870,) sous le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'après l'autorisation du Col. Wolsely et de M. S. J. Dawson, jusqu'au 19 novembre 1870, savoir:

	100	the second secon	£.	8.	d.	
Payés comp	tant pour	gages des journaliers	1,492	4		
ď		ouvrage fait par contrat				
d	0	louage de chevaux, transport, etc	255	11	G	
d	0	provisions	504	13	10	
d	0	divers approvisionnements fournis sur le chemin	333	4	11	
d	0	divers approvisionnements fournis sur le magasin R. R		4	6	
A joutéz la der	nanda da	la Compagnie de la Baie d'Hudson de	£4,293	18	0 St	g
10 pou	r cent sur	les paiements susdits	429	7	9	
Soit £1.799	. 5a Od		£ 1 , 723	5	9 S	tg.
13010 201,123	. 53. ya.	sterling, à \$5 par £, \$23,016.44. E. E.				

FORT-GARRY, 19 novembre, 1870.

Certifiée vraie copie.

JAMES RITCHIE.

J. H. McTavish, Compagnie B. H.